

Dans le monde d'aujourd'hui: l'Église et l'expérience démocratique

par Guy BÉLANGER *

INTRODUCTION

Jean XXIII écrivait naguère que la société est une réalité d'ordre spirituel. Cela veut dire que toutes les transformations historiques de la société civile et politique ont préoccupé l'Église et que les pasteurs lucides ont vu en elles soit des dispositions favorables, soit des obstacles au Salut des hommes. C'est une des vérités de la théologie de l'Histoire, remise en lumière de nos jours, que l'Église se sache dépendante du conditionnement social de chaque époque et qu'elle trouve dans les valeurs qu'elle porte comme des dispositions providentielles, en terrain profane, à l'œuvre évangélistrice que Dieu lui a confiée. L'expérience démocratique moderne importe donc à l'Église; je dirai qu'il ne lui suffit pas de se montrer, de l'extérieur, favorable ou sans préjugé, mais qu'elle doit, dans la mesure de ses moyens, collaborer avec la démocratie à ce qu'elle se fasse humanisante et efficace devant tous les besoins du monde à l'heure présente. Je crois exprimer ici la pensée même de l'Église conciliaire: "Ce saint Concile offre au genre humain la collaboration sincère de l'Église pour l'instauration d'une fraternité universelle qui réponde à la vocation de l'homme" ¹.

¹ *Gaudium et spes*, avant-propos, § 2.

* Monsieur l'abbé Guy Bélanger est recteur au Séminaire de Valleyfield. Il est aussi membre du Conseil supérieur de l'Éducation et du Conseil général de la Fédération des Collèges classiques. Nous reproduisons ici le texte d'une conférence qu'il prononçait à l'Université de Montréal, le 21 mars dernier.

Mais l'Église est si solidaire de son époque qu'elle reçoit jusqu'à l'intérieur d'elle-même l'influence de sa mentalité et de ses valeurs. Il est normal que l'Église incarnée et concrète reçoive aujourd'hui quelque chose de l'esprit démocratique, comme autrefois elle fut marquée jusque dans sa liturgie, par l'Ancien Régime monarchique. L'expérience conciliaire des dernières années n'en serait-elle pas l'illustration? Plusieurs, habitués de voir l'Église comme le vestige d'une société monarchique ou aristocratique, ont été étonnés de constater tout à coup les réserves de spontanéité, de liberté, de solidarité avec l'ensemble des hommes, qu'elle contenait, le souci de servir qui pouvait l'animer, la capacité qu'elle avait de regarder le monde avec franchise au point de pouvoir reconnaître ses fautes et ses retards. Les travaux du Concile annonçaient donc une ère de dialogue ouvert, de pluralisme dans les opinions, de consultation profonde et élargie, de fraternité plus réelle entre les pasteurs et le peuple, surtout de remise en valeur de la société ecclésiale et de la dignité fondamentale de celui que la Constitution *Lumen Gentium* appelle "le saint Peuple de Dieu" ².

L'expérience conciliaire est une illustration de cette capacité de l'Église d'assimiler les valeurs incontestables de l'histoire sans perdre sa personnalité propre. C'est l'Église de l'Esprit-Saint qui s'habille maintenant des vertus de la démocratie.

Alors, des questions se posent: l'Église peut-elle tout baptiser, tout prendre de la démocratie? En

² *Lumen Gentium*, no 12.

retour, que peut-elle attendre de l'expérience démocratique ? N'y-a-t-il entre l'Église et elle que des harmonies, des consonances ? Ou, pour ceux qui se rappellent les "saintes alliances" d'autrefois entre le trône et l'autel, la démocratie peut-elle trouver grâce auprès de l'Église et peuvent-elles toutes deux s'allier au service de leurs fins propres ?

Nous essayerons de répondre à ces questions en tenant compte d'une part de l'essence du Mystère de l'Église, et, d'autre part, de la réalité vécue en démocratie. Au point de départ, nous dirons que l'Église, héritière de la tradition prophétique, doit, au profit même de la démocratie, contester ce qu'elle comporte pratiquement de faux et de nuisible au bien de l'homme. Puis nous verrons comment elle peut s'inspirer à même l'expérience de la société démocratique. Enfin, il faudra voir ce que l'Église, qui se veut aujourd'hui servante, peut apporter au profit de cette expérience.

LA CONTESTATION DE L'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE

L'Église ne baptise jamais un enfant sans d'abord l'exorciser de son péché. Elle doit faire de même avec les sociétés humaines. On aurait raison de lui reprocher de bénir inconsidérément toute entreprise, tout événement, toute expérience. Son rôle n'est pas d'approuver béatement et avec fausse complaisance tous les faits de l'histoire. Et c'est pourquoi la réalité vécue de la démocratie doit d'abord faire l'objet de son analyse critique, car, répétons-le, la mission de l'Église est de sauver le monde en le convaincant d'abord de son péché.

En fait, la démocratie peut devenir une idole ou un mythe. Si le rôle de la science est de détruire les mythes, celui de la religion est de renverser les idoles. Alfred Sauvy a des mots durs sur la démocratie; il y voit un de ces mythes que la société a le tour de susciter³. Il est important, à l'heure actuelle, de ne pas céder à cette opinion superficielle selon laquelle les procédures démocratiques engageraient nécessairement l'Église sur la voie du progrès: pour certains, l'élection au suffrage universel réglerait le problème de la désignation des évêques et des curés, l'égalisation de tous les corps intermédiaires dans l'Église amènerait l'unité, la planification de l'enseignement religieux solutionnerait le problème des futures générations. Il

³ SAUVY, Alfred, *Mythologie de notre temps*, Payot, 1966. P. 281.

faut être moins candide et savoir gré à la science sociologique de nous inviter à un examen critique des institutions sociales de l'époque.

Il y a dans le système démocratique vécu — et non pas celui des utopistes — certains défauts auxquels une Église soucieuse de la dignité de la personne et du bien commun, doit être attentive.

Souvent les expériences démocratiques pèchent par *égalitarisme*: égalisation abusive des individus ou des groupes. Mais les humains ne sont pas des unités mathématiques et les groupes des unités géométriques. Le suffrage universel est incontestablement un pas en avant; mais, on le voit bien, il comporte tout autant, sinon plus, de problèmes que de solutions à la représentation adéquate et qualitative d'un peuple et d'une société. Le professeur Fernand Dumont contestait dernièrement l'égalisation des corps intermédiaires. Il faudrait aussi se demander si le suffrage universel respecte toujours concrètement la voix des petits et des économiquement faibles. En tout cas, sans une instruction de base chez tous, sans une saine information, surtout, de la chose publique auprès des votants, il risque de devenir l'instrument de l'exploitation des passions et des petits intérêts par des candidats sans scrupule. Si les chrétiens doivent être sensibles à la dignité du citoyen et à sa réelle liberté dans le choix des responsables du bien commun, ils doivent alors se méfier de l'introduction hâtive et naïve des procédés d'élection à l'intérieur même de l'Église. Il faudrait alors se demander d'abord quelles sont les conditions qui permettent aux membres de l'Église de pouvoir désigner en connaissance de cause les responsables du bien commun pastoral.

Nous sommes ainsi amenés à relever une autre tendance qu'on remarque dans l'opinion de plusieurs et qui consiste à croire que "le gouvernement par le peuple" c'est finalement l'art de laisser *la gouverner aux gouvernés*. La force de la démocratie réside plutôt en cet équilibre de deux choses: le choix des gouvernants par le peuple et la gouverner de l'État par les élus. Un gouvernement qui dirigerait par référendums avouerait ainsi qu'il ne peut pas avoir la confiance du peuple. S'il appartient au peuple d'élire ses représentants, il revient à ceux-ci de prendre leur responsabilité, qui est celle de gouverner. Cela importe au bien commun: il faut laisser aux véritables responsables du bien de la nation, et non aux groupes particuliers, surtout aux factions, encore moins à la seule loi de la majorité numérique, de faire des choix où sont impliquées des valeurs humaines qui supposent compétence et discernement. L'expérience diffi-

cile et quotidienne de la démocratie nous apprend à quel point il importe aux gouvernants d'avoir le courage de gouverner. À la lumière de ce qui vient d'être dit, nous pouvons considérer que l'Église n'est pas contraire ou antipathique à la démocratie quand elle reconnaît à ses chefs une autorité personnelle de droit divin. La question n'est pas de demander à l'Église de n'avoir comme chefs que de purs délégués de la communauté, mais de lui demander qu'elle voie à ce que l'exercice du pouvoir se fasse toujours dans des conditions qui permettent un véritable service du bien commun. Je serais porté à croire que l'institution hiérarchique de l'Église, dépouillée du revêtement d'une époque révolue, pleinement adaptée à son temps avec l'adoption prudente et progressive de mécanismes de consultation, de désignation et de collégialité, aidera les chrétiens et même la société à concevoir le bien-fondé d'une autorité réelle, précise, personnelle, sans éparpillement comme sans concentration exagérée. Pour le bien même de la société, il faut éviter que l'autorité se dilue dans la confusion, l'à-peu-près et l'indistinction entre les gouvernants et les gouvernés.

Si l'Église est particulièrement attentive à la valeur et à l'autorité de son gouvernement, c'est qu'elle croit que ses chefs sont investis d'une mission propre qui comporte d'abord la transmission d'une doctrine de foi qui lui vient de son fondateur. La démocratie ou le système démocratique est indifférent, de son point de vue, à telle ou telle philosophie de la vie. Qu'elle soit politique, économique (la démocratie de la production) ou sociale (la démocratie de la distribution du revenu), son essence est de fournir *un cadre, une méthode, une forme aux activités qui ont trait au bien commun de la nation*. C'est là la souplesse en même temps que la limite du système. La démocratie ne constitue pas en elle-même les valeurs humaines qu'elle peut par ailleurs favoriser. L'erreur, c'est de croire que le rouage démocratique fait de soi la dignité morale et l'humanisme d'un peuple. Sans dire comme certains politicologues qu'elle n'est qu'un formalisme vide, il faut quand même remarquer qu'elle a tendance dans les faits à ne prendre comme critères de ses orientations que la perfection de son mécanisme et de ses structures formelles. On le reproche à des technocrates et à des politiciens. C'est ainsi, pour prendre un exemple au loin, que monsieur Mendès-France dans son étude remarquable: "La République moderne", fait reposer l'esprit même de la république sur la constitution et l'exécution du "Plan" de promotion économique. Jean Conilh commente ainsi dans une livraison de la revue *Esprit*: "Mais on peut se demander s'il n'y a pas là une erreur de perspective,

une espèce d'illusion rationaliste, voire scientiste. La volonté démocratique d'un peuple, le développement harmonieux de sa politique et de son économie, et surtout la juste répartition de ses biens exigent de ce peuple une solidarité profonde, en même temps charnelle et spirituelle, qui ne semble pas devoir s'imposer par la simple mise en place d'un instrument économique, quelles que soient sa valeur rationnelle et son efficacité technique. N'y a-t-il pas une sorte de pétition de principe dans la constitution de cette "République moderne"? Loin de fonder la République, de constituer la volonté démocratique, d'affirmer le consensus général, la planification pour être véritablement démocratique, l'organisation économique pour porter tous ses fruits de justice et d'égalité sociales, ne supposent-elles pas au préalable la volonté démocratique de tous, la vertu républicaine des citoyens, le consentement général qui ne peut venir que de quelques idées et de quelques valeurs communautaires? On voit mal comment une simple méthode rationnelle pourrait offrir ce lien substantiel, qui est le fondement et la garantie de la démocratie, qui seul peut assurer la continuité de la République." ⁴.

Il me semble que le rôle des chrétiens et des citoyens sensibles aux valeurs spirituelles sera, dans une démocratie de plus en plus technocratique, de remettre devant les yeux de l'opinion publique et des gouvernants les objectifs fondamentaux qui doivent être l'âme profonde d'une véritable démocratie et qu'une doctrine de foi rappelle presque naturellement aux chrétiens. L'Église est en accord profond avec cette âme qu'elle considère comme le reflet en terre des hommes et dans la vie sociale de la substance humanisante de l'Évangile.

D'autre part, si nous ne sommes pas préoccupés par ces valeurs, si la mécanique de la démocratie moderne nous endort, peut-être allons-nous nous réveiller avant longtemps dans une *société tout occupée à la consommation et à ses plaisirs faciles*. Sans être un connaisseur de la chose politique, je crois déceler que nous sommes présentement emportés, sous l'influence de la démocratie américaine, vers l'"easy life" de la consommation. Malgré des redressements entrepris et d'autres toujours possibles, nous ne semblons pas, pour beaucoup d'entre nous, avoir compris l'intuition de John F. Kennedy sur la démocratie créative et sociale et avoir fait écho en nous à l'expérience souvent austère mais stimulante de la démocratie européenne du marché commun. "Nous ne visons pas un homme satisfait, mais un homme responsable",

⁴ CONILH, Jean, "La république moderne", *Esprit*, janvier 1963, p. 42.

écrivait Jean-Marie Domenach dans sa préface au livre du politicologue américain, S. M. Lipset: "L'homme et la politique"⁵. Il y a là de quoi faire réfléchir des chrétiens, surtout quand on considère qu'aujourd'hui la responsabilité sociale de nos démocraties s'étend à tant de besoins nouveaux à l'intérieur comme à l'extérieur: *je pense en particulier aux pays en voie de développement*.

L'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE : SON APPORT À L'ÉGLISE

Historiquement, la démocratie a remis en valeur des données fondamentales de la conscience humaine: la dignité et la liberté de la personne, la fraternité et la responsabilité sociale, la justice et la paix des citoyens, l'égalité devant le droit. Pour lui faire justice à elle comme à ses initiateurs, nous allons remonter à ces vertus démocratiques que Montesquieu appelait déjà le "principe" de la démocratie et que nous avons appelées son âme. Nous allons aussi descendre de nouveau dans le système, mais cette fois pour la considérer comme une expérience concrète de ces vertus, telle qu'elle existe, malgré ses limites.

Il se trouve donc une expérience démocratique qui peut constituer un véritable apport à la vie de l'Église elle-même. C'est elle que résume ce texte de Pacem in terris: "Échanges de connaissances dans la lumière de la vérité, exercice de droits et accomplissement de devoirs; émulation dans la recherche du bien moral; communion dans la noble jouissance du beau en toutes ses expressions légitimes; disposition permanente à communiquer à autrui le meilleur de soi-même et aspiration commune à un constant enrichissement spirituel"⁶.

L'expérience de la liberté

"Un pays démocratique, écrit Jean Lacroix, est un pays où l'on se sent détendu, où l'air social est plus léger, où chacun, quoi qu'il en dise, goûte la joie de vivre"⁷.

Nous devons avouer que la démocratie nous a ouverts à la liberté. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant

à ce que les chrétiens et l'Église, à la faveur de l'expérience contemporaine de la démocratie, soient rappelés à la liberté évangélique. Et à l'heure présente, chez nous, nous apprenons à vivre libres, sans peur, sans contrainte, une vie humaine et une foi chrétienne que nous avons trop enfermées dans la loi et le commandement extérieur.

Ce qui me paraît plein d'avenir dans l'expérience démocratique, c'est *cette égalité des chances* qu'elle élargit chaque jour: pour les pauvres, les malades, les handicapés, les vieillards, les jeunes, pour l'éducation, les loisirs, le travail, la famille, etc. Tout en respectant la diversité des dons et des capacités, cette égalité de chances permettra à chacun, à la longue, d'aller au maximum de son rendement.

Une Église libre pour des hommes libres doit, elle aussi, offrir toutes les chances à tous sans ségrégation, permettant aux laïcs comme aux clercs d'accéder au plus haut palier de la culture théologique, offrant à tous, religieux, clercs, laïcs, hommes ou femmes de pouvoir se faire entendre, de participer à l'activité pastorale jusque là où elle s'élabore, développant elle aussi ses services à l'égard des marginaux, des oubliés, des handicapés de la vie, mettant même un souci particulier à donner de la chance aux humbles et aux petits. J'aimerais souligner, ici, la responsabilité qu'ont les Églises bien nanties de permettre à d'autres, à l'intérieur d'un même pays bien souvent, d'avoir leurs chances; de permettre aussi à tant de jeunes Églises missionnaires, pauvres et misérables quelquefois, d'avoir au moins la chance de vivre et de s'instruire déceimment des choses de la foi.

Mais il n'y a pas de liberté sans *liberté de pensée*. Je sais que cela fait peur à plusieurs. Quand on défend la liberté d'expression, on ne veut pas dire et on ne doit pas vouloir dire que l'homme a la faculté d'être libre sans être responsable, de dire ce qu'il veut sans souci de la vérité. Le développement démocratique actuel institutionnalise de plus en plus le dialogue libre. Le problème, c'est que la propagande, les mass-media, le pouvoir, cherchent parfois l'asservissement psychologique à leurs fins propres. Toute une éducation s'impose aujourd'hui à l'homme surinformé, assiégé de toutes parts par la réclame, surémotionné par le faux sensationnel des mass-média, pour qu'il demeure capable de penser par lui-même. Je crois qu'il y a des zéloteurs dans l'Église, souvent volontaristes, qui préfèrent au dialogue pastoral, nécessairement long et laborieux, ce que nous pourrions appeler un apostolat — un pseudo-apostolat sans doute — de conditionnement où interviennent l'exploitation de la curiosité des

⁵ LIPSET, *L'Homme et la politique*, Seuil, 1963.

⁶ JEAN XXIII, *Pacem in terris*, no 36.

⁷ LACROIX, Jean, *Crise de la démocratie, Crise de la civilisation*, Chronique sociale de France, 1965. P. 79.

gens, l'excitation de la peur, le rappel de la condamnation possible, quand ce n'est pas de la "propagande" pure et simple.

Mais je noterai un autre danger, plus subtil celui-là, et qui consiste à neutraliser l'efficacité de la liberté, en l'harnachant par la voie d'une intégration poussée des groupes dans le rouage démocratique. "Une société politique trop bien réglée, trop bien harmonisée, écrit Domenach, visant d'abord l'ajustement, le compromis, risque d'offrir comme seule issue à certaines catégories qui se sentent brimées ou exclues, une révolte brutale"⁸. En d'autres mots, il faut laisser aux groupes, que ce soit des jeunes, des adultes, des femmes, des hommes, une certaine marge de spontanéité, une marge qui leur permette de s'affirmer, d'affronter les autres sans être toujours soumis au jeu de la représentation minoritaire au sein d'un organisme de consultation. Cela m'apparaît désirable dans l'Église. Nous aurions bien mauvaise grâce, par exemple, à déployer notre ruse d'adulte à jouer le tour aux jeunes qui veulent nous affronter. Nos jeux seront défaits un jour ou l'autre, et peut-être avec fracas. Le prix de la liberté va jusqu'à laisser à tous les groupes dans l'Église des conditions d'exercice de leur liberté, dont la possibilité de se faire entendre, de se faire entendre directement, d'apporter un concours original à l'œuvre de l'Église par la voie d'une expression charismatique spontanée tout autant et peut-être plus que par le tamis du groupe diversifié et intégré. Mais les chemins de la liberté sont longs. Ils mènent toujours à l'école du réalisme et de la fidélité. À l'école du réalisme, car il faut sans cesse tenir compte des autres; à celle de la fidélité, car il faut demeurer fidèle à ces autres que sont nos pères dans la foi, tout autant qu'aux autres d'aujourd'hui. Une démocratie qui se fonde uniquement sur la rupture en est une qui commence par ne pas être démocrate à l'égard des citoyens du passé. Il y a ainsi dans le marxisme une candeur qu'il doit bien reconnaître aujourd'hui.

Cela nous amène à l'idée de *solidarité et de fraternité*, si chère aux fondateurs de la démocratie moderne.

L'homme de bonne volonté, a, aujourd'hui, cette tendance à ne plus accuser son voisin mais à se sentir coupable avec lui. Solidarité dans la faute qui rejoint l'esprit de fraternité sous-jacent à l'expérience démocratique actuelle. L'Église aussi ne craint pas d'avouer ses responsabilités ni de demander pardon, particulièrement en ce qui concerne la division du monde chrétien. Au moment où le citoyen participe à la responsabilité politique avec ses représentants, il porte

avec eux les fautes publiques; par solidarité, il assume les retards, les manquements, les insuffisances de la société. Plus le chrétien participera à la mission totale de l'Église, plus il devra porter avec elle, devant le monde, devant ceux qui demandent raison de sa foi, les déficiences historiques du peuple chrétien, les insuffisances actuelles, les retards et les malaises de la communauté chrétienne. La solidarité adulte dans l'Église passe par la participation à la culpabilité du monde chrétien, par l'acceptation humble et patiente de ses hésitations devant les responsabilités à assumer. Il y a aujourd'hui, à l'intérieur d'une Église contestée et remuée, une fraternité dans la peine et dans l'aveu de ses fautes collectives, qui nous soude ensemble comme jamais. C'est par là que notre Église québécoise retrouve présentement son unité et sa solidarité.

Mais nous ne sommes pas que frères de peine; avant la démocratie, l'Église a connu la fraternité joyeuse dans l'œuvre à accomplir. Seulement, le courant actuel de ce qu'on appelle maintenant "le respect de l'autre" nous invite plus que jamais à reconnaître en chacun un frère de plein droit, dont la liberté vaut la nôtre et dont la personne attend toujours un peu plus d'attention de notre part. C'est une mission commune, donnée par le même Père en son Église, qui nous unit. Or cette mission vient d'il y a deux mille ans; elle suppose que la tradition vivante l'a portée jusqu'à nous. Fraternité dans le temps avec toute l'Église! Pas plus qu'un démocrate ne renie ses ancêtres, pas plus un chrétien ne doit s'opposer au passé. S'il y a dans l'intuition première des fondateurs de la démocratie quelque chose qui nous inspire toujours — je pense à Alexis de Tocqueville — il se trouve dans les communautés chrétiennes du passé d'immenses leçons de choses et beaucoup de raisons d'espérer. J'insiste là-dessus parce que notre mémoire, aujourd'hui, s'étiole souvent au profit de l'imagination anticipatrice. Je me méfie des fraternités et des solidarités qui oublient les trésors d'hier et les expériences authentiques de l'histoire de l'Église. C'est une mission de la hiérarchie, de nous rappeler les vieilles racines vivantes de l'Église d'aujourd'hui. Une démocratie sans tradition n'est jamais le gage d'une grande liberté; une Église sans tradition perd la substance et la raison de sa liberté.

La crainte des idéologies

Les luttes fratricides des chrétiens, les attaches politiques à l'Ancien Régime, le pouvoir temporel des chefs de l'Église, ont souvent suscité, par le passé, des idéologies, des défenses gratuites de l'ordre établi,

⁸ DOMENACH, Jean, Marie, *Esprit*, Janvier 1963, p. 57.

qui ressemblent fort peu à l'Évangile. L'exemple du Sillon, de l'Action Française, du traditionalisme de Joseph de Maistre, même celui du jansénisme, et enfin l'ultramontanisme qu'on remarquait encore chez nos pères des années '20, nous ont fait réfléchir.

On comprend que la démocratie naissante se soit méfiée de toutes ces passions religieuses — et politiques aussi — qui ont déchiré l'Europe et semé tant de désunions. Elle a voulu calmer la fièvre des idéologies et encore aujourd'hui elle les suspecte de vouloir compromettre son effort de pacification.

L'Église doit tirer une leçon de tout cela, celle de laver sa tradition vivante de toutes les idéologies pernicieuses qui tentent de l'annexer. Je vois l'œuvre conciliaire comme un immense effort de renvoyer l'Église à sa doctrine fondamentale, loin de toutes les spéculations idéologiques dont je viens de parler. Cette doctrine est l'exposé de faits qui regardent tous les hommes: ceux de la création et de la rédemption⁹. Cette doctrine unit les humains, l'idéologie les divise. Cette doctrine est essentiellement celle de l'Amour. Si le concile n'a pas voulu proférer de condamnation nouvelle, c'est profondément pour éviter de faire paraître l'Église comme une anti-doctrine, un antagonisme historique, une espèce d'anti-thèse fondamentale où se retrouve le vice radical de tant d'idéologies.

Le développement de la conscience collective des groupes sociaux

La démocratie n'est pas qu'une expérience politique, elle est encore une transformation sociale. Elle a développé notamment la conscience collective des groupes à la faveur de la liberté qu'elle suscitait. On a vu les ouvriers se regrouper, puis les professions. Le syndicalisme a rejoint les cadres, il touche maintenant les jeunes. De telle sorte que les institutions politiques veulent aujourd'hui faire une place à tous ces corps intermédiaires qui font pression sur le pouvoir public.

L'Église, depuis déjà longtemps, a pris acte de ces transformations. Celles-ci ont préparé l'avènement de l'Action Catholique de milieu: mouvements ouvriers, mouvements de jeunesse, etc. Aujourd'hui, la nombreuse jeunesse des écoles qui a pris la relève d'une bonne partie des jeunes travailleurs d'autrefois, donne le jour à cette expérience intéressante, bien qu'embryonnaire, des communautés chrétiennes de campus.

Bien des groupes restent à atteindre: pensons à toute cette catégorie de l'économie tertiaire qui grandit chaque jour, au monde des enseignants, aux retraités et aux vieillards de plus en plus nombreux, etc.

Une autre transformation se dessine dans nos démocraties, c'est la régionalisation et la décentralisation du pouvoir en unités géo-économiques. Un mouvement similaire s'est amorcé dans nombre de diocèses, quelquefois après des enquêtes sociologiques ou en collaboration avec les enquêtes de la régionalisation économique entreprises par le gouvernement provincial. On retrouve les diocèses divisés en zones pastorales et équipés en chacune d'elles d'un conseil chargé directement de la prise en charge apostolique de son secteur. On voit très bien à quel point la volonté de participation à l'œuvre commune, issue du travail conciliaire, rejoint celle de la démocratie et pourra sans doute la renforcer par le dynamisme de la charité.

La reconnaissance de l'interdépendance du "privé" et du "public"

On a prétendu que la coupure radicale entre le droit privé et le droit public provenait de la doctrine chrétienne; on s'aperçoit maintenant qu'elle vient de la société libérale du dernier siècle. Des chrétiens "libéraux" justement, voudraient mettre à l'enseigne de leur foi une répulsion instinctive à toute influence du domaine public sur les affaires privées. Pourtant, une analyse un peu attentive de l'expérience évangélique et de la chrétienté primitive nous fait voir les choses d'une façon moins simpliste.

Aujourd'hui nous sommes à même de concevoir le bien-fondé de l'interdépendance du "public" et du "privé": les activités privées ont besoin d'être protégées par des mesures publiques et les activités publiques enrichies par l'apport de l'initiative privée. Ce qui s'effrite de nos jours, c'est une conception individualiste et libérale de la liberté personnelle. Le bien commun exige que des règles soient imposées à l'arbitraire des initiatives privées et à l'exploitation sociale des humains par des intérêts privés. La famille elle-même a besoin d'une législation sociale. Je dirai même qu'il est bon que l'homme ne soit plus maintenant couvé par le "clan" familial comme autrefois. Car si la famille est nécessaire au développement de l'enfant et du jeune, les attaches prolongées du groupe familial peuvent entraver la formation sociale du jeune homme ou de la jeune fille et l'incliner à rechercher des privilèges de clan. Autant les lois protègent

⁹ *Lumen Gentium*, chapitre 1, 2.

la famille, autant l'essor de la démocratie sociale empêche l'homme de rester dépendant des siens et enfermé dans des sentiments trop restreints.

Cette dépendance du "privé" par rapport au "public" a sa contrepartie dans l'influence du secteur privé sur le secteur public. On invite aujourd'hui les familles, les groupes privés, à participer au développement de l'école publique, de l'économie nationale, de la santé publique, de l'assistance sociale, etc. Pensons aux *comités scolaires* proposés par le rapport Parent, pensons aux comités consultatifs de différents ministères, pensons à la participation des groupes d'intérêts privés à l'élaboration du Plan en France, etc.

Cette démarcation entre le domaine privé et le domaine public dont je parlais tout à l'heure, a eu ses effets dans l'Église. Ce n'est que récemment, par exemple, que les liturgistes se sont réconciliés avec les tenants de la prière privée. Prière publique contre prière privée, direction privée contre animation de groupe, confession privée contre confession de style communautaire, apostolat individuel contre apostolat de groupe, autant de tensions qui s'amenuisent maintenant avec le fait qu'on perçoit plus clairement la nécessité des deux aspects et leur interdépendance. Une pastorale d'individus isolés n'a plus de sens; par ailleurs, une pastorale sans apport individuel est sans âme et sans originalité. Il y a, encore maintenant, des groupes, des mouvements, qui s'isolent dans l'Église, qui vivent même dans une semi-clandestinité; on ne les voit jamais affronter l'opinion publique chrétienne ou autre. Leur vie privée n'apporte à peu près rien au reste de l'Église et les autres ne peuvent les enrichir en rien ou presque. Il est par ailleurs notable que les chefs, dans l'Église, manifestent aujourd'hui souvent plus de respect que certains de leurs fidèles à l'égard des groupements et des initiatives privées. On leur reprochera même de ne pas assez intervenir; c'est un reproche qui est souvent tout à leur honneur.

Le rôle de service de l'État

Dans une société "naïve" où tout est cru parce que presque personne n'est assez instruit pour savoir, dans une société statique et isolée, le maître peut régner pour régner. Mais dans nos démocraties modernes, la liberté, les connaissances et les moyens de pression sont tels que le maître ne peut régner que pour servir, à moins que sa police force le peuple à se terrer et à se bâillonner.

C'est dans cette perspective que les gouvernants bien intentionnés font appel à la participation du citoyen jusqu'aux pôles de décision. Comme je le notais précédemment, il ne s'agit pas de faire gouverner les gouvernements par les gouvernés, mais de chercher à mettre à profit toutes les ressources de la représentativité et de la participation.

Cela est possible dans une société instruite. Or c'est un fait que nous en sommes venus à un degré appréciable d'intellectualisation depuis quelques années et que le progrès est constant. Le développement scolaire, l'extension de la période des études, l'avènement de l'éducation permanente, les exigences posées par une économie et un monde de travail de plus en plus tertiaires, tout cela annonce déjà, selon la formule de Jean Fourastié, "le caractère intellectuel de la future civilisation". Demain près de 50% de la population devra posséder une instruction du niveau de la 13^e ou 14^e année, alors que maintenant nous en sommes à peine à 38% du nombre de jeunes qui finissent leur onzième.

Je ne sais pas si nous mesurons les répercussions sur la société et sur l'Église de cette scolarisation des masses. Autant l'État devra compter sur des citoyens plus avertis et les servir dûment, autant l'Église devra faire large la place à l'opinion et à l'expression éclairée d'un peuple plus instruit et plus avide de participer comme de penser par lui-même. À tous ses pôles de décision, elle devra leur faire appel à tout le moins sous le mode de la consultation. Mais pour cela, il lui sera nécessaire d'instruire et d'informer les fidèles en conséquence, dans le domaine de sa compétence.

L'extension de la période scolaire lui permettra de développer un enseignement religieux approprié. Mais l'instruction a ses exigences: les jeunes deviendront — ils le sont déjà d'ailleurs! — plus difficiles et moins dépendants à l'égard des adultes. L'enseignement religieux devra connaître une qualité accrue, qualité de la formation des maîtres, qualité de leur témoignage devant une jeunesse plus critique. Il faudra de plus en plus des prêtres "tertiaires", c'est-à-dire préparés pour un monde qui se dirige vers des carrières où prime la réflexion. Les communautés chrétiennes devront s'adapter, elles aussi, à cette nouvelle génération.

Les travailleurs de maintenant seront de plus en plus des techniciens supérieurs, le secteur tertiaire s'élargissant. On voit donc que le chrétien moyen ne sera plus un simple exécutant, mais un individu à qui il sera demandé de réfléchir, de juger. Ajoutez

l'éducation permanente, l'influence de la presse écrite, parlée et télévisée, les loisirs du voyage et de la lecture. Plus que jamais s'impose un clergé "tertiaire": cultivé, inventif, personnel et informé. C'est à lui que reviendra de penser avec les spécialistes qu'il faut, l'éducation religieuse permanente du peuple chrétien. Mais, comme pour le reste, il ne pourra pas le faire sans le concours même des fidèles concernés.

Les prêtres de demain ne pourront plus gouverner un peuple averti et conscient de lui-même sans le servir adéquatement. Or un serviteur demande toujours à son maître ce qu'il désire et comment il désire être servi.

L'APPORT DE L'ÉGLISE À LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

Parce que la démocratie ne craint de reconnaître les tensions d'une société libre et de les vivre jusqu'aux paliers du pouvoir¹⁰, elle a besoin d'une force intérieure de cohésion et d'une générosité dans le service au bien commun que seules des motivations spirituelles peuvent lui fournir.

L'Église, en enseignant la "récapitulation" de toute l'humanité dans le Christ, prépare l'esprit des chrétiens à être une sagesse de base pour la démocratie. En vivant surtout le mystère de la charité avec le réalisme apostolique dont saint Paul fait écho au chapitre 13 de la première lettre aux chrétiens de Corinthe, l'Église forge une âme profonde à la société démocratique. Une foi claire en la paternité universelle de Dieu sur tous les hommes, une espérance ferme dans les ressources de la nature humaine créée par Dieu et en l'œuvre de l'Esprit sanctifiant dans le monde, un amour de charité inspiré des sentiments de l'humble serviteur de Yahveh qu'est le Christ-Jésus (PH2, 6-13) voilà ce qui peut permettre à un citoyen de faire honnêtement le jeu de la démocratie sans se laisser arrêter par les épreuves normales de l'aventure sociale et se laisser prendre trop facilement — et se laisser décevoir par la suite — par les idéologies passagères.

Sans doute, ce n'est pas suffisant pour le fonctionnement de la société et du pouvoir, que les citoyens soient inspirés par des valeurs spirituelles; il leur faut l'expérience, l'information et l'engagement quotidien¹¹.

¹⁰ RÉMOND, René, *La démocratie à refaire* (Colloque France-Forum), Editions ouvrières, 1963. P. 36.

¹¹ FRIEDRICH, *La démocratie constitutionnelle*, P.U.F. 1958, p. 494.

Mais l'œuvre de l'Église se situe au niveau des valeurs spirituelles. Ce n'est pas parce que son apport à la vie politique et sociale est indirect et médiatisé par la conscience du citoyen, qu'on doive le négliger et le tenir pour secondaire. Il faudrait même dire qu'une forte inspiration spirituelle fera marcher de l'avant toute démocratie, lui évitant les scléroses et la rendant apte aux renouvellements si nombreux qui lui sont nécessaires aujourd'hui.

Au plan du savoir

Nous avons dit, au début, que la première tâche de la réflexion chrétienne était de révéler à la démocratie ses faiblesses humaines, de contester ses prétentions et de la forcer à de constantes revisions morales. C'est à la lumière d'une *théologie de l'Histoire* que cette tâche s'accomplira. Or une telle théologie va nous conduire plus loin. Elle va nous permettre de trouver la signification de l'événement démocratique dans la vie des hommes de notre temps. À travers les multiples contrefaçons de l'expérience démocratique, un sens positif sera trouvé à l'authentique aventure de la démocratie présente. Peut-être la théologie de l'Histoire décèlera-t-elle en celle-ci un fruit mûr, en terrain profane, de la semence évangélique. Il ne manque pas de philosophes pour nous dire que la démocratie moderne est plus près du monde chrétien que de l'ancienne Grèce.

Dans l'ordre du savoir pratique, nous avons besoin d'une *morale politique* bien articulée. Il importe assez peu de savoir si la démocratie est un système plus parfait que les autres; ce qu'il faut c'est tirer toutes les conséquences d'une morale politique de la démocratie présente. Avant de développer une morale du "prince" ou des gouvernants, nous devons mettre le citoyen que nous sommes, chacun de nous, en face de ses responsabilités civiques. Or les responsabilités du citoyen ne s'arrêtent plus aux usages classiques de démocratie; elles doivent s'étendre à des tâches nouvelles: le devoir d'une information éclairée, de la participation sociale; le besoin de parfaire son éducation de façon continue; une fraternité plus large, un intérêt plus vif au développement du secteur public de l'assistance, de la sécurité sociale et de l'éducation; l'honnêteté dans ses rapports avec l'État, un commerce raisonnable avec les autres citoyens, etc. Cette morale s'inscrit d'abord dans la nature. Mais elle peut être entreprise sous la lumière d'une théologie des rapports de l'Église au monde, de l'agir ecclésial dans le monde.

Au plan de l'agir

Pratiquement, les institutions ecclésiales doivent être des écoles de fraternité et de dialogue. Cela peut sembler entendu d'avance, mais cela suppose que les éducateurs chrétiens: prêtres, parents, maîtres, animateurs, feront avec les leurs — jeunes ou adultes — le jeu franc de l'amitié, la revision constante de leur comportement personnel, l'aveu de leur faiblesse et de leur conversion quotidienne à l'amour de charité.

Plus l'Église s'engagera dans sa réforme intérieure, donc plus nous nous adonnerons à *notre propre réforme*, plus notre démocratie aura la chance de conserver son âme et de la garder, je dirais, en état de grâce de charité. Cette réforme ecclésiale s'inspire des décrets conciliaires, mais elle n'est pas donnée d'avance; elle sera le fruit de nos efforts et de nos initiatives. Il faudra que notre charité soit inventive de ses propres moyens et de sa propre croissance. Il ne s'agira pas de jouer artificiellement à la démocratie dans l'Église, mais d'y faire l'expérience généreuse de l'amour fraternel qui va jusqu'à la croix. Mieux vaut, pour l'avenir de notre démocratie, que l'Église évite les faux-semblants et qu'elle soit pleinement elle-même: qu'elle forge chacun de nous dans le feu du mystère pascal, qu'elle nous délivre du péché, nous prépare à l'épreuve et nous apprenne le secret de la douceur évangélique au milieu des âpretés de la vie. Cette pédagogie de l'Église ne fera pas de miracles, mais elle en est déjà un par elle-même, et ce miracle peut guérir humblement les citoyens de leur faute originelle: l'arrivisme.

Enfin, il est normal qu'aux suppléances désuètes d'hier succèdent les *suppléances nécessaires de maintenant*. Une Église lucide et aimante aura toujours de

l'avance sur la société de son époque; c'est en ce sens que des suppléances lui reviennent. Je pense à divers services que la société ne peut pas encore assumer pleinement pour tous: le soin aux vieillards, à l'enfance exceptionnelle et handicapée, l'animation sociale de la jeunesse, le gîte et l'assistance aux pensionnaires des nouvelles agglomérations scolaires, l'aide aux immigrants, des foyers aux orphelins, aux filles-mères, la réhabilitation des victimes de la rue, le support matériel des éprouvés et des pauvres marginaux, l'assistance personnelle aux malades, aux prisonniers. Cette tâche n'appartient pas qu'aux clercs et aux religieux ou religieuses; c'est l'affaire de la communauté chrétienne intégrale. Il faut que tous se sentent concernés par une telle entreprise et que leur concours soit sollicité.

CONCLUSION

Je terminerai en disant que la démocratie et l'Église, c'est nous. Je veux dire par là que nous en sommes tous et que les exigences posées à l'une et à l'autre, nous sont posées. Il y a en chacun de nous, un chrétien et un citoyen de plein droit.

C'est donc à nous d'être assez lucides et courageux pour ne pas être faussement complaisants à l'égard des faiblesses de la démocratie, même si elles tentent nos petits intérêts. À nous encore, de puiser dans l'expérience démocratique les leçons qui nous ajustent à la vie en société dans l'Église comme dans la cité. À nous, enfin, d'être de vrais démocrates si nous sommes chrétiens, de ne pas nous contenter de la correction extérieure quand c'est une âme qu'il nous faut apporter dans le corps démesurément agrandi de la démocratie contemporaine •